

26 janvier 2017 revue thématique DD _____ 2

26 janvier 2017 revue de presse _____ 5

Aujourd'hui en France

24 HEURES

26 JAN. 2017



LP/FRANCK LAGIER

Jacques Sénant, directeur de Colas à Limoges, et Carole Cheucle, directrice générale adjointe de Limoges Métropole, ont tissé une collaboration pour tester un nouveau revêtement routier à base de porcelaine inutilisable.

A Limoges, les voitures roulent sur de la porcelaine

Mêlé au bitume, ce matériau réfléchit la lumière des phares et permet de baisser l'éclairage des routes.



NOUVELLE-

AQUITAINE

HAUTE-VIENNE

CE N'EST POUR L'INSTANT
qu'un test. La société Colas, après des années de recherche, a créé un enrobé composé à 30 % de... porcelaine. Sans le savoir, à Limoges (Haute-Vienne), les automobilistes roulent sur des morceaux d'assiettes et de plats inutilisables, provenant des grandes manufactures comme Bernardaud ou Haviland...

Cet enrobé d'un nouveau genre a servi il y a neuf mois à la réfection d'une chaussée sur 100 m, en plein cœur de la ville, avenue du Midi. « Ce revêtement a été étudié en laboratoire, précise Jacques Sénant, directeur de Colas à Limoges. Mais depuis neuf mois, le procédé est donc

testé sur route. On veut savoir si la chaussée est rendue plus glissante au fil du temps. »

Une autre artère au nord de Limoges sera prochainement rénovée sur 5 000 m avec le même procédé. Matin et soir, éclairée par les phares des voitures, la chaussée est comme couverte d'un fin halo de lumière lui donnant un caractère unique. Pour Carole Cheucle, directrice générale adjointe de la communauté d'agglomération Limoges Métropole, ce procédé présente un triple avantage : « C'est sécurisant pour les automobilistes, écologique car on recycle des matériaux inutilisés. Et c'est économique : nous allons pouvoir baisser l'intensité de l'éclairage. » Et réaliser ainsi une économie d'énergie de l'ordre de 50 % !

FRANCK LAGIER

26 JAN. 2017

SOCIÉTÉ

@le_Parisien

Les additifs suspects chassés des rayons

CONSOMMATION Sous la pression des clients, les enseignes bannissent les composants controversés : OGM, pesticides, colorants... Dernier en date, Système U annonce aujourd'hui proscire 90 substances.

PAR FRÉDÉRIC MOUCHON

SELS D'ALUMINIUM, huile de palme, aspartame, phthalates, bisphénol, glyphosate... La plupart des consommateurs ont désormais un réflexe de défiance lorsqu'ils repèrent l'une de ces substances dans leur déodorant, gâteau ou soda préférés. Parce que « le client est roi », la grande distribution a donc décidé de faire la chasse aux produits chimiques dans ses rayons, et elle compte bien le faire savoir. Le réseau U, qui regroupe 1 550 magasins en France, annoncera ce matin avoir supprimé dans plus de 6 000 de ses produits maison près de 90 substances controversées. Le géant de la distribution en dressera la liste : bifenthrine, BHT, clorpyralid, fenamidine... Derrière ces noms se cachent des insecticides, des pesticides, des colorants, des conservateurs...

FINI L'ASPARTAME DANS LE SODA ET L'HUILE DE PALME DANS LA PÂTE À TARTINER

Cette démarche, Système U l'a engagée il y a cinq ans quand il a compris que les consommateurs avaient « perdu confiance dans la qualité des produits alimentaires ». « Notre but n'est pas de détourner l'opprobre sur telle ou telle substance, explique Thierry Desouches, porte-parole de Système U. Nous savons que certains produits posent question à nos clients. Alors quand on peut leur proposer des solutions alternatives, on le fait. »

Finie donc l'aspartame dans le soda de la marque distributeur : Système U l'a remplacé par d'autres édulcorants comme la stévia. Pas d'huile de palme dans la pâte à tartiner maison mais de l'huile végétale plus écologique. Quant au phénolxyéthanol utilisé pour ses propriétés d'agent de conservation mais allergène re-



NOTRE BUT N'EST PAS DE JETER L'OPPROBRE SUR TEL OU TEL INGRÉDIENT, MAIS QUAND ON PEUT PROPOSER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES, ON LE FAIT

THIERRY DESOUCHES, PORTE-PAROLE DE SYSTÈME U

connu, aucun produit cosmétique de la marque n'en contient.

Système U n'est pas la seule enseigne à miser sur le sans-paraben, sans-bisphénol, etc. Dès 1999, Carrefour a supprimé les OGM de tous les produits de sa marque. En 2005, l'enseigne a éliminé 58 des additifs les plus contestés. Gamme sans gluten, poulet et porc sans traitement antibiotique, brocolis et tomates sans herbicides... Année après année, elle s'est adaptée aux demandes des consommateurs.

« Quand il y a polémique autour d'un produit, c'est qu'il y a suffisamment de données scientifiques montrant que cette substance pose question, souligne le chimiste toxicologue André Ciccolella, président du réseau Environnement Santé. Que la grande distribution prenne les devants sans attendre un changement de réglementation me semble une bonne chose. »

« Traviller à la substitution des substances controversées dans nos produits est devenu une préoccupation majeure, assure Émilie Tafournel, directrice qualité à la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) qui regroupe cinquante enseignes de la grande distribution. Comme les consommateurs nous demandent en priorité des produits locaux et naturels, la place consacrée dans nos rayons aux produits bio, sans OGM ou sans paraben, ne cesse d'augmenter. »

Les substances chimiques en cause



L'INFOGRAPHIE : TH SOURCE : MAGASINS U

« Ce n'est plus un truc de bobo »

Patrice Halimi, chirurgien-pédiatre



Patrice Halimi.

LE DOCTEUR Patrice Halimi est secrétaire général de l'Association santé environnement France (Asef) qui rassemble 2 500 médecins.

QUE PENSEZ-VOUS de l'initiative de Système U de supprimer 90 substances controversées de 6 000 de ses produits ?

PATRICE HALIMI. C'est la démonstration que les consommateurs ont gagné. Il y a dix ans, aucun supermarché n'avait de rayon bio. Aujourd'hui, ils en ont tous. Et ce n'est plus un truc de bobos. Les clients sont de mieux en mieux informés et exigent des produits plus sains.

Comment réagissent les industriels ?

Ceux qui ne s'adaptent pas ris-

quent la mort de leur produit. Prenez les biberons au bisphénol A (BPA). Au début, on nous disait que c'était impossible de s'en passer. Mais sous la pression des consommateurs, on voit aujourd'hui des produits garantis sans BPA partout. Avant même que la réglementation ne l'interdise, ce sont les mamans qui ont tué le bisphénol A. Et si demain les clients se mettent à acheter moins de Nutella à cause de l'huile de palme, la marque sera bien obligée d'y renoncer à plus ou moins long terme.

C'est donc juste une question d'offre et de demande ?

Mettre en avant des produits plus sains dans ses rayons devient un argument commercial majeur. C'est pourquoi nous

avons conclu un partenariat avec Leroy Merlin pour supprimer certains produits chimiques de leurs articles. En contrepartie, nous acceptons qu'ils apposent notre logo sur l'étiquette. Nous faisons la même chose avec la valise premier âge proposée aux mamans à la maternité. Pour qu'elles ne se retrouvent pas avec des couches-culottes, des lingettes ou des petits pots contenant des perturbateurs endocriniens, nous avons conçu un sac contenant seulement des produits bio. Au début, nous ne fournissions que les maternités des Bouches-du-Rhône. Aujourd'hui, nous croulons sous les demandes de cliniques à Lyon, à Paris...

PROPOS RECUEILLIS PAR F.M.

VOIX EXPRESS



Jennifer Tram
21 ans, éducatrice
ST-QUENTIN-EN-YVELINES (78)



Jeanette Khalfaoui
79 ans, retraitée
FRANCONVILLE (95)



Delphin Ousso
46 ans, agent de sécurité
MULHOUSE (68)



Raïssa Rouissi
25 ans, business developer
COLOMBES (92)



Jonathan Gianni
25 ans, étudiant
TAVERNY (95)

REGARDEZ-VOUS LA COMPOSITION DES PRODUITS ?

PROPOS RECUEILLIS PAR FANNY DELPORTE

Oui. J'ai des problèmes de peau, donc je sais que je peux être particulièrement sensible à certains composants dans les produits cosmétiques comme le mascara. Par le passé, j'ai déjà eu des surprises avec des produits de première ligne alors je compare toujours les marques en fonction de cela.

Presque jamais. Pourtant, tout nous fait peur aujourd'hui dans les produits. Je repère l'huile de palme ou d'autres choses comme ça. Je fabrique d'ailleurs mon propre déodorant depuis des années et je ne mange plus de saumon, même bio, alors que j'adore ça, car on n'est jamais sûr de la provenance.

Oui, quand c'est nouveau. Car j'achète toujours les mêmes produits. Parce que je connais bien leur composition justement. J'achète toujours la même sauce tomate, par exemple ! Pareil pour les morceaux de viande. Parfois, cela coûte plus cher, mais je n'hésite pas à mettre le prix.

Parfois. Notamment pour les cosmétiques que j'achète en grande surface. Je trouve que d'une manière générale la composition n'est pas lisible. Il y a des mots qu'on ne comprend pas. Je sais qu'il faut éviter les sulfates dans le shampoing, par exemple, mais je ne sais pas forcément pourquoi.

Jamais. Je ne vois pas l'intérêt. Si c'est un produit qui me plaît, je l'achète sans réfléchir. De toute façon, j'ai déjà des problèmes de santé, alors à quoi bon ? Ma seule exception, c'est la viande parce que j'en mange vraiment à chaque repas : je regarde surtout si elle provient de France.

actualité

26 JAN. 2017

consommation/santé

Du désherbant et des produits toxiques dans les couches-culottes !

[l'essentiel]

Perturbateurs endocrinien et substances neurotoxiques en faible quantité font partie de la composition de certaines marques de couches, selon une enquête du magazine 60 millions de consommateurs.

Du désherbant et de la dioxine dans des couches pour les bébés : c'est le résultat stupéfiant d'une enquête de 60 millions de consommateurs. Dans son magazine paru le 24 janvier, l'association met en évidence les résultats de l'analyse de douze références de couches-culottes* parmi les plus « représentatives du marché ». Dix d'entre elles contiennent au moins une substance indésirable. Des composés organiques volatils, comme le toluène et le styrène sont présents dans neuf des produits testés. Irritations de la peau, des muqueuses ou du système pulmonaire sont attribuées à cette catégorie de polluants. Les teneurs sont inférieures aux seuils réglementaires, mais ils ont été définis en cas d'inhalation. « Il n'y a pas aujourd'hui d'évaluation du risque pour le cas des couches appliquées directement sur la peau toute la journée », souligne Victoire N'Sondé, auteure de l'enquête.

Dans les « Baby Dry » de Pam-



Selon une enquête de 60 millions de consommateurs, les couches pour bébé contiennent des substances toxiques. / Photo DDM, illustration

pers, on retrouve, hormis des traces de deux pesticides classés cancérogènes possibles, des dioxines et furanes, soupçonnés de perturber le système hormonal, selon l'analyse de 60 millions de consommateurs. Seules deux références ne contenaient aucune des substances recherchées : la marque distributeur E. Leclerc, et les « Love and Green », « seule couche écologique de l'essai qui réussit son pari », indique le magazine. En revanche, certaines références estampillées « écologiques », contiennent plus de produits toxiques que leur pendant con-

ventionnel. C'est notamment le cas chez Carrefour et E. Leclerc. **« Le principe de précaution doit prévaloir »** Du glyphosate, un herbicide présent notamment dans le célèbre RoundUp, et classé comme « probablement cancérogène » chez l'homme par l'Organisation mondiale de la santé, a été retrouvé dans les couches de la marque Carrefour, pourtant étiquetées « Eco Planet ». Le distributeur a réagi, indiquant que l'ensemble de ses couches « respectait scrupuleusement la réglementation en vigueur ».

« Les couches bébés peuvent être utilisées en toute sécurité », ont assuré mardi les fabricants, par le biais de leur syndicat professionnel Group'Hygiène. « Ce qui est détecté dans des conditions expérimentales très lointaines des conditions d'utilisation réelles, ce sont des traces infinitésimales, pouvant être jusqu'à quelques millions de fois plus faibles qu'une dose tolérable », assure le docteur François Hubert, un toxicologue cité par Group'Hygiène. Ces substances sont présentes « à l'état de résidus », et « en des-

sous des seuils fixés par la réglementation », quand ils existent. Mais les nourrissons étant « particulièrement sensibles aux substances toxiques, le principe de précaution doit prévaloir », argue le magazine, qui réclame un renforcement de la réglementation, des contrôles plus stricts, et l'étiquetage systématique de la composition.

« Les bons résultats de deux marques de notre échantillonage montrent que cet objectif est atteignable », ajoute 60 millions de consommateurs.

Les couches-culottes sont essentiellement composées de cellulose, une fibre issue du bois, d'un film et gel absorbant en matière plastique. Les substances toxiques pourraient donc provenir des solvants et procédés chimiques employés lors de la fabrication, des produits servants à blanchir la cellulose ou encore des pesticides utilisés pour cultiver les céréales dont est issu l'amidon présent dans certains modèles, précise le magazine.

*Les résultats des références analysées ont été classés de « bon » à « très insuffisant »

Bon : Mots d'enfants (Marque Re-père E. Leclerc), Love & Green écologique

Insuffisant : Toujours (Lidl), Mots d'enfants écologique (Marque Re-père E. Leclerc), Naty by Nature Babycare, Pampers Active Fit, Carrefour Baby, Pampers premium protection, Pommette Agility Dry (Intermarché), Pampers Simply Dry

Très insuffisant : Carrefour Baby Eco planet, Pampers Baby Dry

SAINT-JEAN

26 JAN. 2017

Réception citoyenne pour Irène Frachon

Cinq ans après y avoir animé une réunion d'information destinée aux familles des victimes du Médiator, Irène Frachon redécouvrait Saint-Jean samedi dernier. Avant la projection du film *La Fille de Brest*, à Castelmaurou, elle a répondu à l'invitation du maire Marie-Dominique Vézian et du député Gérard Bapt, entourés de maires des communes voisines. « Sans le rôle essentiel et l'engagement de Gérard Bapt, le scandale du Médiator risquait de faire pschitt ! Le combat continue plus que jamais car il faut tordre le cou aux pharmacos délinquants » a confié Irène Frachon. Dans les salons de l'Es-



Irène Frachon, Danielle Ribeira, le député et divers maires du secteur.

pace Victor-Hugo où avait lieu la réception se trouvait aussi Danielle Ribeira, première victime du Médiator à se faire connaître : « En 2010, les médecins m'avaient opéré au départ pour des

troubles d'origine rhumatisante ! » dit-elle encore désabusée. Marie-Dominique Vézian a souligné : « Je salue la personnalité d'Irène Frachon humble, forte, sympathique mais avant tout

courageuse pour s'être dressée contre l'industrie pharmaceutique ». Gérard Bapt a rajouté : « Je pense qu'une personnalité comme la sienne honore tous les citoyens qui s'engagent pour de justes causes ainsi que des acteurs du monde de la santé au service quotidien de leurs patients. Des propos accueillis par les applaudissements des invités et des maires présents : Jacques Mazeau (Saint-Geniès) ; Claude Marin (Saint-Loup Cammas) ; Brigitte Galy (Bazus) Sabine Geil-Gomez (Pechbonnieu) ; Jacques Sébi (Montrabé) était représenté par son adjoint Serge Candela.